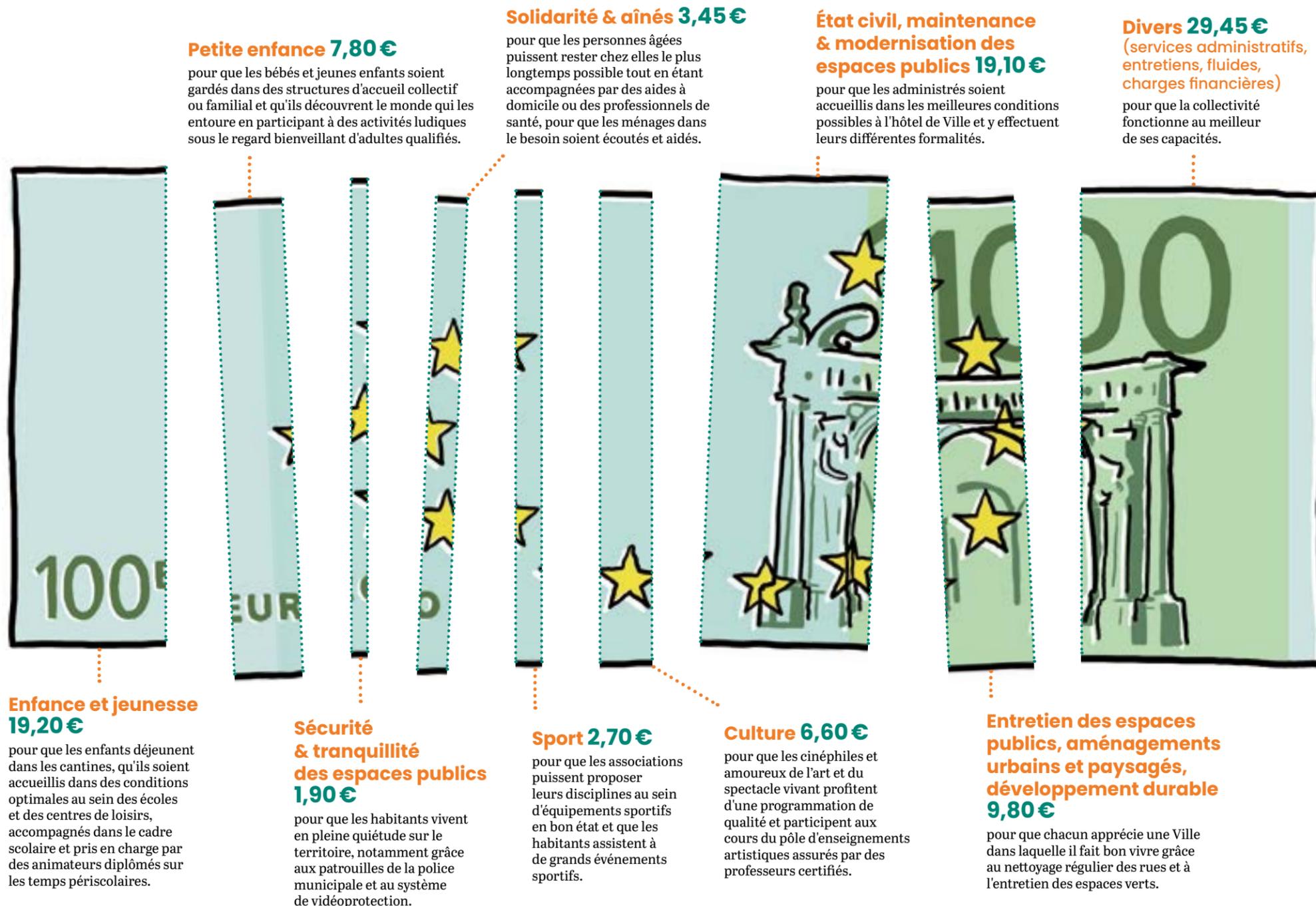


Un budget au service de tous

Début février, le rapport d'orientation budgétaire a été présenté aux élus afin de porter un regard sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que le suivi des emprunts. Le budget 2022, voté le 10 mars, s'élève cette année à 25,6M€ dont 19,8M€ en fonctionnement et 5,8M€ en investissement (y compris le remboursement du capital). En faisant le ratio sur un billet de 100€, découvrez concrètement comment se répartissent les dépenses réelles de la collectivité en faveur des habitants*.



Trois choses à retenir

- 1 Davantage de moyens pour servir une politique environnementale ambitieuse,** afin d'économiser les ressources, de poursuivre la préservation de la biodiversité et de valoriser les atouts du territoire. Ce sont ainsi 887 000€ 1,2M qui sont consacrés au développement durable en 2022. À titre d'exemple :
 - 298 000€ destinés à l'entretien et à la préservation des espaces arborés de la Ville ;
 - 66 000€ consacrés aux dépenses d'alimentation scolaire en produits bio et locaux à destination des 0 / 12 ans en vue de répondre aux obligations de la loi Egalim (20% de denrées alimentaires bio et 30% de produits labellisés) ;
 - l'achat d'une électricité verte et l'organisation d'animations dédiées pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux ;
 - la mise en place du télétravail pour les agents municipaux afin de limiter les déplacements domicile / travail.
- 2 Une dotation supplémentaire de 50 000€ pour mettre en œuvre le projet social du CCAS** et garantir un relais des actions et des priorités de la commune tels que le développement du lien social ou la lutte contre l'isolement ;
- 3 Un maintien des taux d'imposition,** une maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette à un niveau raisonnable malgré une baisse des subventions de l'État et une forte tendance inflationniste.

Les projets phares d'investissement en 2022

Sport : rénovation des courts de tennis extérieurs du centre sportif des Coquets et création de deux courts de padel : 776 k€, études préparatoires de la réhabilitation du centre nautique Eurocéane : 480 k€ et rénovation d'autres équipements sportifs : 500 k€.

Vie scolaire : lancement de la réflexion sur la reconstruction de l'école maternelle Camus et travaux dans les écoles de la commune, avec notamment :

- la végétalisation des cours de l'école élémentaire Saint-Exupéry : 240 k€ ;
- la rénovation énergétique de l'école élémentaire Saint-Exupéry : 400 k€ ;
- le renouvellement du mobilier scolaire : 67 k€ ;
- la rénovation des blocs sanitaires de l'école Curie : 40 k€ ;
- la réfection de la toiture de la Maison de l'enfance : 180 k€.

Cadre de vie : opérations d'aménagement et d'embellissement paysagers dans la commune : 262 k€.

* Cette présentation ne tient pas compte des écritures comptables spécifiques telles que les amortissements, les provisions pour charges et les dépenses imprévues.